



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sciences de la société

de l'Université Paris Dauphine

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris-Dauphine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences de la société

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI140006169

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Paris-Dauphine.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Sciences de la société* (LISS) est une licence pluridisciplinaire alliant l'économie et les sciences sociales. Elle est proposée à Paris-Dauphine au niveau L3 et accueille essentiellement des étudiants en provenance du *Diplôme d'Établissement Gestion Économie Appliquée de Dauphine* (DEGEAD), de Khâgne ou de classes préparatoires. La licence se positionne comme une étape en vue de l'obtention d'un master en sciences sociales, et plus marginalement d'un master en économie ou en gestion.

La licence *LISS* est structurée autour de trois parcours : *Économie et sciences sociales*, *Sciences sociales* et *Économie-Gestion-Sciences sociales*. Ce dernier parcours est nouveau et proposé à l'ouverture pour la prochaine habilitation. Dans sa configuration actuelle en deux parcours, la licence *LISS* comprend 55 étudiants.

En partenariat avec l'ENS ULM, la licence *LISS* accueille des élèves normaliens et des étudiants admis à préparer le diplôme de l'ENS en sciences sociales. En contrepartie, les étudiants de la licence *LISS* sont admis à suivre des enseignements délivrés par le Département de sciences sociales de l'ENS ULM.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *LISS* est une licence pluridisciplinaire originale alliant l'économie et les sciences sociales. Elle comprenait deux parcours dans l'habilitation précédente. Le premier parcours, *Economie et sciences sociales*, partage des enseignements communs avec la licence d'*Economie appliquée* de Dauphine. Ce parcours demande à être habilité comme une bi-licence économie-SHS. Le second parcours, *Sciences sociales*, est plutôt centré sur les enseignements d'histoire, de science politique et de sociologie. Le projet est de créer un nouveau parcours *Economie-Gestion-Sciences sociales* afin d'accueillir des étudiants ayant des profils littéraires - notamment en provenance de filières de type Khâgne ou CPGE - et ayant par ailleurs un intérêt pour des enseignements de gestion. Le nombre total d'étudiants de la mention pourrait alors passer à environ 80. Le nombre d'étudiants ERASMUS n'est pas négligeable et représente un cinquième des effectifs actuels de la mention *LISS*. Le nombre d'étudiants en mobilité sortante est quant à lui à développer.

Les trois parcours partagent quelques enseignements identiques en économie, en sociologie et se distinguent ensuite selon leurs spécificités. La présentation des maquettes ne permet pas, toutefois, de saisir aisément le socle d'enseignements fondamentaux de la mention.

Les cours se déroulent plutôt en petits groupes et visent notamment à développer des compétences transversales - capacités de collecte de données, d'analyse, de rédaction, de recherche, de synthèse -. Certains enseignements, tels que la micro-économie, la macro-économie ou les statistiques sont organisés en groupes de niveau. Compte tenu de la structuration sélective des études autour du *DEGEAD* et du poids important des étudiants en provenance de classes préparatoires, les taux de réussite des étudiants y sont très bons (supérieur à 90 % en 2010-2011 et en 2011-2012). La licence *LISS* est a priori peu ouverte en L3 à des publics d'étudiants en provenance de L2 d'autres établissements universitaires. Il est à noter en outre que le règlement des études fait mention d'une note éliminatoire, non conforme à l'arrêté licence de 2011.

La licence *LISS* n'est pas conçue pour une insertion dans le marché du travail dès son obtention. Elle se positionne, avec clarté, comme un maillon intermédiaire, plutôt théorique, d'une formation sur cinq ans. Cette faible dimension de professionnalisation est, par ailleurs, soulignée par les étudiants inscrits dans ce cursus. Ces derniers considèrent en effet seulement à 27,9 % que « l'enseignement prépare (l') insertion professionnelle ». Le stage obligatoire de 8 semaines à l'issue de la L3 n'est pas identifié dans la maquette de L3, et est insuffisamment valorisé dans le dossier. La fiche RNCP présente essentiellement la licence *LISS* comme une étape intermédiaire à l'obtention d'un master. En outre, on ne note pas de portefeuille de compétences.

La formation *LISS* permet aux étudiants des trois parcours de poursuivre en master, en priorité dans le master *Action publique et régulations sociales*, qui absorbe 80 % des poursuites d'études, ou vers d'autres masters d'économie ou de gestion. En 2010-2011, 82 % des étudiants ont poursuivi en deuxième cycle universitaire.

Le dispositif de pilotage de la licence *LISS* s'appuie sur un conseil de perfectionnement, commun à plusieurs licences. Le conseil de perfectionnement est composé à la fois de personnalités extérieures, d'enseignants, de personnels administratifs et d'étudiants. Son rôle exact n'est pas défini. L'articulation entre les dispositifs de pilotage partagés par plusieurs mentions et le dispositif propre à la mention *LISS* n'apparaît pas de manière très explicite. Aucune information n'est donnée sur le soutien administratif dont dispose la mention. Globalement, le dispositif de pilotage mériterait d'être précisé et les informations sur la population étudiante d'être développées et analysées. Le dispositif d'évaluation des enseignements et les résultats agrégés sont en revanche clairement présentés dans le dossier. L'équipe pédagogique démontre qu'elle a su réagir aux faiblesses soulignées par les étudiants en modifiant certains cours ou des points d'organisation. De la même manière, la précédente évaluation de l'AERES fait l'objet d'un commentaire circonstancié dans le dossier.

- Points forts :

- Formation originale dans le paysage universitaire français en termes de positionnement disciplinaire, à la frontière de l'économie et des sciences sociales.
- Taux de réussite en L3 et taux de poursuite en master très élevés.
- Organisation pédagogique en groupes de niveaux.
- Mobilité entrante non négligeable (10 étudiants sur 55).
- Evaluation des enseignements prise en compte dans le pilotage de la mention.

- Points faibles :
 - Ouverture vers le monde professionnel insuffisante.
 - Manque de lisibilité du pilotage de la formation.
 - Faible ouverture de la licence à des étudiants de niveau L2 issus d'établissements universitaires autres que Dauphine.
 - Mobilité internationale sortante à développer.
 - Insuffisance des enseignements assurés par des professionnels.
 - Dispositif de bi-licence économie-SHS à préciser.

Recommandations pour l'établissement

- L'identification des compétences professionnelles acquises par les étudiants pourrait être améliorée afin de les rassurer sur le rôle de la licence *L1SS* dans la préparation de leur insertion professionnelle. Cette réflexion pourrait prendre, par exemple, la forme d'un travail autour du développement d'un portefeuille de compétences, d'une information sur les métiers et d'une plus grande valorisation du stage et de la mobilité à l'international. Il s'agirait notamment de mieux identifier les stages dans la maquette de formation et les créditer d'ECTS par exemple.
- La licence pourrait élargir son recrutement à des étudiants de L2 issus d'autres établissements.
- Le pilotage de la licence et la diffusion des informations vers le public d'étudiants inscrits en licence *L1SS*, par type de parcours, mériteraient d'être plus lisibles.
- L'établissement pourrait présenter plus explicitement le dispositif de bi-licence économie-SHS.
- L'établissement devrait veiller à la conformité du règlement des études en référence à l'arrêté licence (note éliminatoire).

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

LE PRESIDENT

PARIS, LE 15 JUILLET 2013

Monsieur le Directeur,

Les responsables pédagogiques, administratifs et scientifiques de Paris-Dauphine ont pris connaissance avec grand intérêt du rapport sur l'offre de formation « Licence » de l'Université Paris Dauphine et vous en remercient.

Vous trouverez ci-jointes les observations formulées par les deux Directeurs des Départements Licence Sciences des Organisations (LSO) et Mathématiques et Informatique de la Décision et des Organisations (MIDO) sur leurs mentions.

Sur les 7 mentions de Licence proposées à Paris-Dauphine, 3 mentions ont formulé des réponses (Mentions Mathématiques, Informatique et Management des organisations), que vous trouverez dans les documents ci-joints à en-tête et signature.

Les 4 mentions suivantes n'ont pas souhaité communiqué d'observations :

- Economie Appliquée
- Sciences de Gestion
- Droit et Gestion
- Sciences de la Société.

Me tenant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.



Laurent BATSCH